



SMV

Formation Audit Conseil

INSTITUTIONS REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

REPERER LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

DUREE :

2 jours

PUBLIC :

Ressources humaines,
managers,
responsables des
relations sociales,
directeur
d'établissement

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la
formation, le stagiaire
sera capable de :
Connaître les différents
aspects des RPS
Savoir mettre en place
les actions efficaces

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Documentation
juridique, exemples de
situation, simulations et
exercices pratiques
Moyens humains :
formateur expert dans le
domaine.

NOTRE PLUS

SMV ACADEMY :

Notre formateur vous
accompagne avant,
pendant et après la
formation.



DE QUOI PARLE-T-ON ? OU SONT LES LIMITES ?

- ▶ Quelles sont les différentes formes de souffrance rencontrées ?
 - La souffrance psychique et ses manifestations
 - Le stress
 - Le burn out
 - La souffrance relationnelle au travail
- ▶ Quelles sont les limites de tolérance et les seuils d'alerte ?
- ▶ Quelles sont les différents risques psychosociaux au travail ?
- ▶ Quelles sont les conséquences sur la santé ?
 - Somatisations
 - Maladies
- ▶ Quelles sont les stratégies déployées par ceux qui ne « craquent » pas ?



LE ROLE DU CHSCT



COMMENT REPERER LES SITUATIONS CRITIQUES ?

- ▶ Lister les indicateurs « objectifs » sociaux et de santé au travail
- ▶ S'appuyer sur le réseau de professionnels concernés :
 - Médecin du travail
 - CRAM
- ▶ Identifier les facteurs de risques
- ▶ Les questions à poser pour détecter les risques le plus tôt possible
- ▶ Les tests d'évaluations des risques psychosociaux
- ▶ Que faire face à la souffrance au travail ?
- ▶ Evaluer les cas rencontrés ou à risques :
 - Critères
 - Enquête et accompagnement
- ▶ Impliquer les acteurs concernés :
 - Salariés
 - Médecin du travail
 - Encadrement
 - Employeur
- ▶ Adapter les solutions à chaque cas, organisation, contacte
- ▶ Mettre en place une série d'actions de prévention
- ▶ Jusqu'où peut-on aller ?

- **Evaluation de fin de formation**

V1.1/08/2022